



# DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52. 85304012

## ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7     U9     U11     U13    U15

Nbre d'engagés maximum : 150.....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE CHAMPAGNE-LES-MARAIS ..... CODE POSTAL : 85400.....

TITRE DE L'ÉPREUVE rencontre des écoles de vélo ..... DATE 20 Juin 2026.....

CLUB ORGANISATEUR CHAMPAGNE SUD VENDEE CYCLISME.....

DONNÉES GPS : .....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST :  Interrégionale      Départementale      Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : VITESSE..... Mini Cyclo-cross      Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : salle omnisport à 13H. rue François Mitterand.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :  
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : rue François Mitterand à 14H.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	0.950. km	1	0.950 km	13. H.....	14. H.....
U9	..... km	4	3.8. km	..... H.....	..... H.....
U11	..... km	9	8.55. km	..... H.....	..... H.....
U13	..... km	15	14.25 km	..... H.....	..... H.....
U15	..... km		..... km	..... H.....	..... H.....

### ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

CLEMMENCEAU Fabrice 0681725512 clemenceau.fabrice@orange.fr.....

**Le speaker est :**  
 CSVC.....  
 A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

**Le responsable sécurité est :**  
 PAIRON Jean-Michel.....



Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional